

CONSEIL MUNICIPAL 27 mars 2017

Présents: DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, BERTHIAUX Gwénaél, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, LE MÉE Philippe, EON Christophe, PAITEL Patricia, FILATRE Félicien,
Absents excusés: BARBIER Laurent, HARDAT Bénédicte, CHESNOT Cécile.

Compte-rendu de la séance de conseil municipal du 19 décembre 2016 approuvé à l'unanimité.

Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'ouverture de crédits d'investissement afin de pouvoir régler certaines dépenses urgentes avant le budget pour un montant total de 4 400€ ht (*acquisition d'une parcelle de terrain au Perray et de 2 tondeuses*).

Admission en non-valeur

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'annuler des factures restées impayées malgré les différentes procédures mises en place par Monsieur le Receveur Municipal et dues au titre des prestations enfance de l'ALSH, pour un montant de 158€12 au titre de 2015.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner présentée par l'étude notariale de Maître MEREL de Rougé concernant les parcelles AB261, 262 et 263 d'une superficie de 723 m², situées 2 boulevard du Docteur Aubin..

Vote des taux communaux des taxes locales

Après délibération, le Conseil Municipal, à 8 voix pour et une abstention, décide de conserver les taux actuels d'imposition locale pour l'exercice 2017 :

TAXES	TAUX 2016 et 2017
Taxe d'habitation	17.68 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19.72 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46.27 %

Autorisation de lancer une consultation des entreprises pour la réalisation d'un audit assurances

Considérant que les contrats d'assurance de la commune arriveront à échéance le 31 décembre 2017, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer une consultation auprès de cabinets d'experts en assurances afin de réaliser un audit assurances en vue de nouveaux contrats d'assurance au 1er janvier 2018.

Démission

Monsieur Gwénaél BERTHIAUX a annoncé au conseil municipal sa démission de sa fonction d'Adjoint qui prendra effet à date d'avis du Préfet. Il restera cependant conseiller municipal jusqu'à la fin du mandat actuel.